

Plan Local d'Urbanisme Commune de Plescop

Pièce 5 : Annexes Annexes sanitaires Déchets

Vu pour être annexé à la délibération du 09/02/2026

Pour la commune,

Monsieur Le Maire, Loïc LE TRIONNAIRE



PLESCOP
PLE COP
KOB

2023

Rapport annuel

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET
ASSIMILÉS

Golfe du Morbihan -
Vannes agglomération



► golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



CITEO



SOMMAIRE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le territoire de la communauté d'agglomération compte 178 424 habitants répartis sur 34 communes. Elle assure la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

LES COMPÉTENCES

Ce service public de gestion des déchets ménagers et assimilés est scindé en différents domaines :

- La prévention et la sensibilisation
- La collecte individuelle et en apport volontaire
- La gestion des déchèteries

Tous les trois assurés par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Le traitement : compétence transférée au Syndicat du Sud Est du Morbihan (SYSEM), qui exerce les compétences liées au traitement des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables issus de la collecte sélective, végétaux).

ANNÉE 2023

Population INSEE MUNICIPALE	178 424
Population DGF	201 730

GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION EN CHIFFRES

750 **423** **34**
KM² de SUPERFICIE KM de CÔTES COMMUNES

PRÈS DE
178 500
HABITANTS



POPULATION MUNICIPALE	INSEE	POPULATION DGF
Nombre d'habitants :		
Source 2023		
	Pôle administratif	
	Pôle technique	

ORGANISATION ET ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

137 634

CONTENANTS EN PLACE

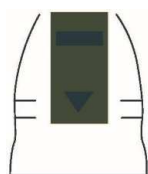


ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



66 391

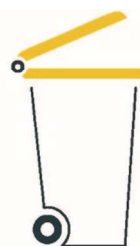
BACS INDIVIDUELS



544

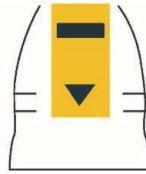
CONTENEURS

DÉCHETS RECYCLABLES



67 448

BACS INDIVIDUELS



579

CONTENEURS

VERRE

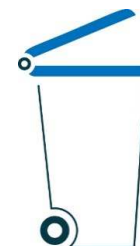


852

CONTENEURS AERIENS / CONTENEURS ENTERRES



CARTONS



787

BACS INDIVIDUELS

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS



1 033

BACS INDIVIDUELS

49 **VÉHICULES**
assurent la
collecte,
la livraison des
bacs et les
interventions

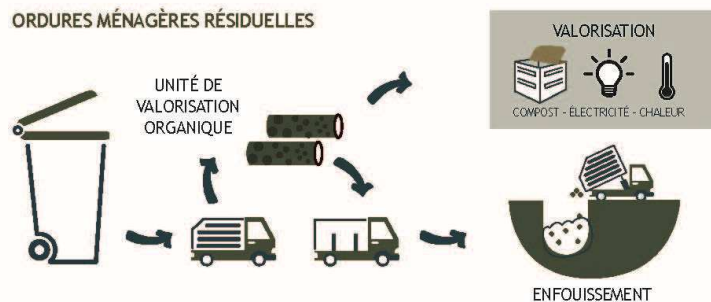
416 555 **LITRES** de gasoil ont
été consommés par les
véhicules de la régie.

31 338 KG de biogaz carburant (bio-GNV) ont également été
consommés par 5 bennes ordures ménagères.

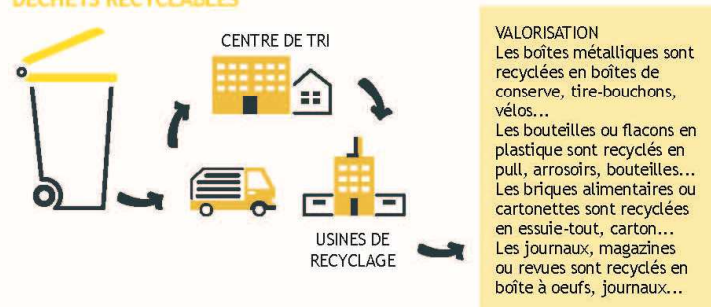
124 **POSTES**
d'agents titulaires

SCHÉMA DE COLLECTE

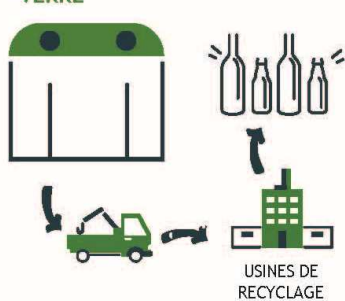
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



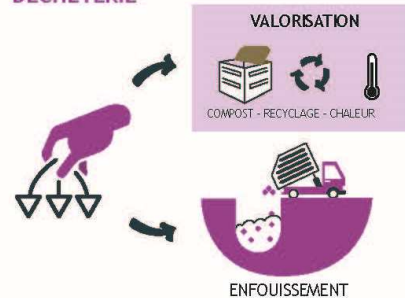
DÉCHETS RECYCLABLES



VERRE

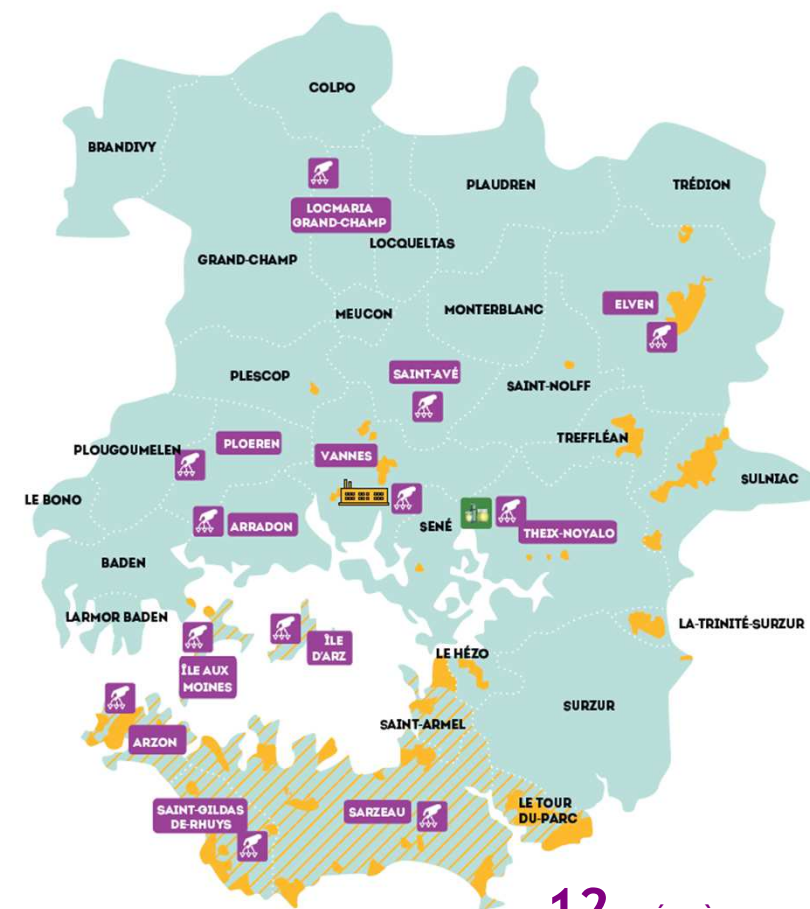


DECHETERIE



- Bacs individuels
- Bacs collectifs
- Conteneurs enterrés

- Déchèteries
- Quai de transfert du verre
- Centre de tri & Unité de valorisation Organique



FLUX ET TONNAGES ANNUELS

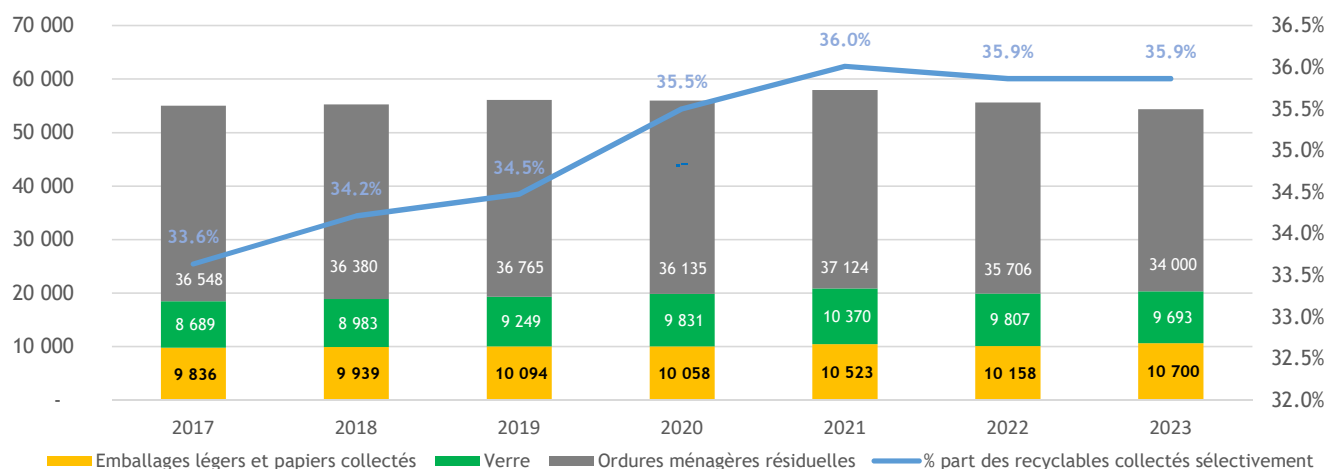
118 323 T

**C'EST LE TONNAGE TOUT FLUX CONFONDUS
DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2023**

soit 663 kg/hab./INSEE - 587 kg/hab./DGF

La part des déchets collectés sélectivement est passée de 26.1% en 2010 à 35.9% en 2023. L'augmentation de 9.8 points entre 2010 et 2023 démontre les résultats positifs sur le geste de tri de l'évolution du service de collecte proposé aux habitants, notamment la mise en place de bacs individuels, le déploiement de conteneurs enterrés et l'augmentation du nombre de conteneurs dédiés au verre et textile.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DEPUIS 2017 (HORS DÉCHÈTERIES)



55 829 tonnes collectés hors déchèteries sur 5 flux :

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



34 000 T

191 kg/hab./INSEE
169 kg/hab./DGF

DÉCHETS RECYCLABLES



10 700 T

60 kg/hab./INSEE
53 kg/hab./DGF

VERRE



9 693 T

54 kg/hab./INSEE
48 kg/hab./DGF

TEXTILES



920 T

5 kg/hab. DGF

CARTON



516 T

Collectées en centre-ville de Vannes et
dans certaines zones d'activités

DÉCHETS COLLECTÉS DANS LES DÉCHÈTERIES

60 649 T

ONT ÉTÉ APPORTÉES DANS LES DÉCHÈTERIES EN 2023
TOUT FLUX CONFONDUS

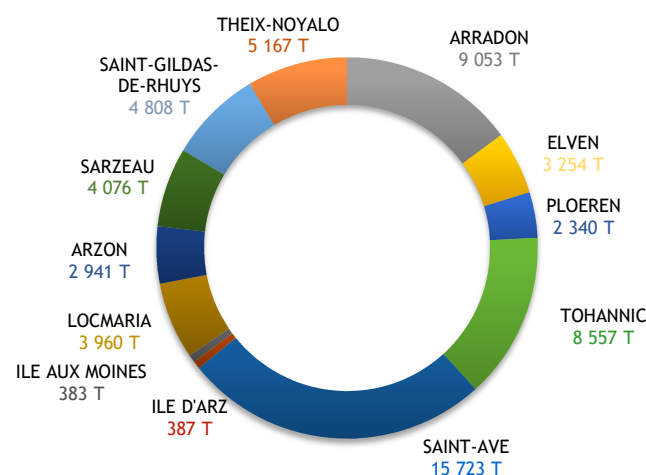
340 kg/hab./INSEE - 301 kg/hab./DGF

Quatre flux constituent à eux seuls 78 % des tonnages réceptionnés en déchèteries :



La plupart d'entre eux suivent des filières de valorisation, sauf le non valorisable, qui lui est enfoui dans un centre de stockage.

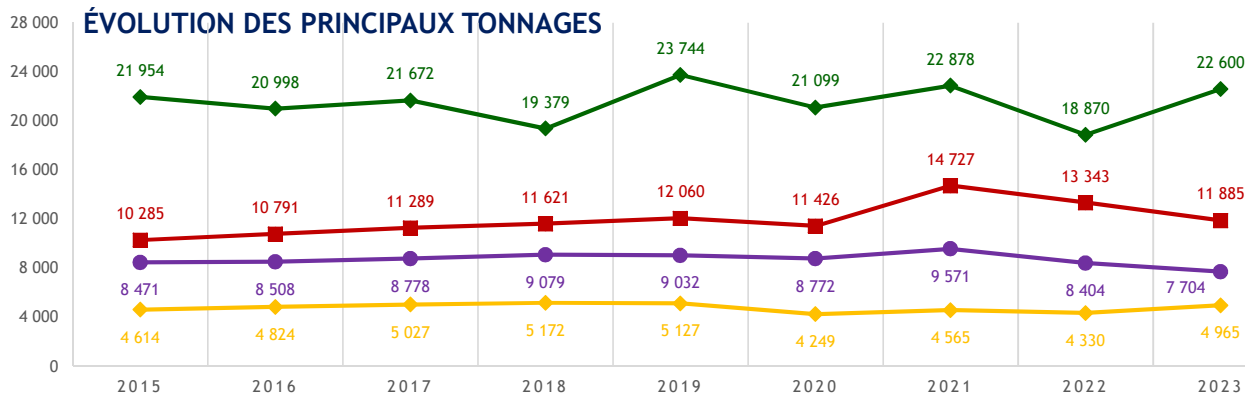
RÉPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHÈTERIES TOUT FLUX CONFONDUS



TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX

	TONNAGES 2022	TONNAGES 2023	RATIO KG/HAB INSEE
Métaux	2 111	1 984	10
Carton	1 656	1 972	10
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	1 287	1 414	7
Mobilier	3 546	4 151	21
Pneus	53	54	0
Déchets diffus spécifiques (DDS) - filière éco-organisme	116	148	1
DDS hors filière éco-organisme	331	417	2
Piles	19	19	0
Lampes néons	6	7	0
Plastiques durs	93	38	0
Huile	56	57	0
Batterie	12	18	0
Béton	1 732	2 050	10
Terre Végétale	374	592	3
Plâtre	308	574	3

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES



DÉCHETS DANGEREUX AMIANTE CIMENT

154 T

314 dépôts en 2023



COMPOSITION DES DÉCHETS COLLECTÉS

CHAQUE ANNÉE, DES CARACTÉRISATIONS SUR DES ÉCHANTILLONS REPRÉSENTATIFS DES FLUX ENTRANT PERMETTENT DE DÉFINIR LES PRIORITÉS D' ACTIONS.

ZOOM SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Les résultats des caractérisations menées sur les ordures ménagères permettent d'observer que près d'un quart des déchets sont valorisables (papier, verre, bouteille/flacon plastique...), preuve que nous pouvons encore améliorer nos performances.



PAPIERS
5 %
9KG
hab./an



MÉTAUX
3 %
5KG
hab./an



VERRE
2 %
4KG
hab./an



FRACTION RESIDUELLE
50 %
88KG
hab./an



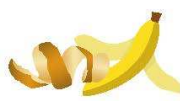
CARTONS
4 %
8KG
hab./an



BOUTEILLES /
FLACONS
19 %
34KG
hab./an



TEXTILES
2 %
4KG
hab./an



DÉCHETS
ORGANIQUES
33 %
60kg
hab./an

Chiffres exprimés par habitant et par an (caractérisations réalisées en janvier et août 2023)

GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION RAPPORT ANNUEL DÉCHETS 2023

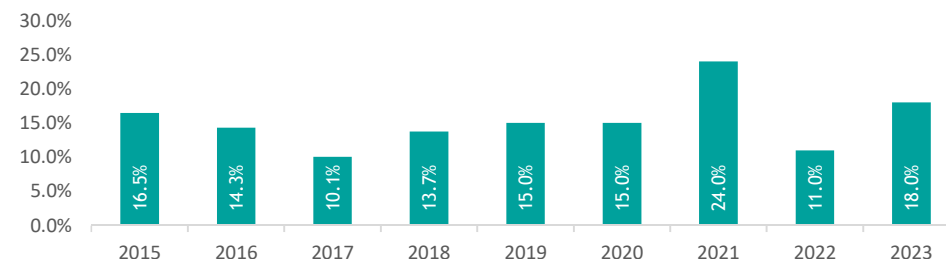
31%

DES DÉCHETS PRÉSENTS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES AURAIENT PU ÊTRE RECYCLÉS SI ILS AVAIENT ÉTÉ DÉPOSÉS DANS LES CONTENANTS DE COLLECTES SÉLECTIVES.

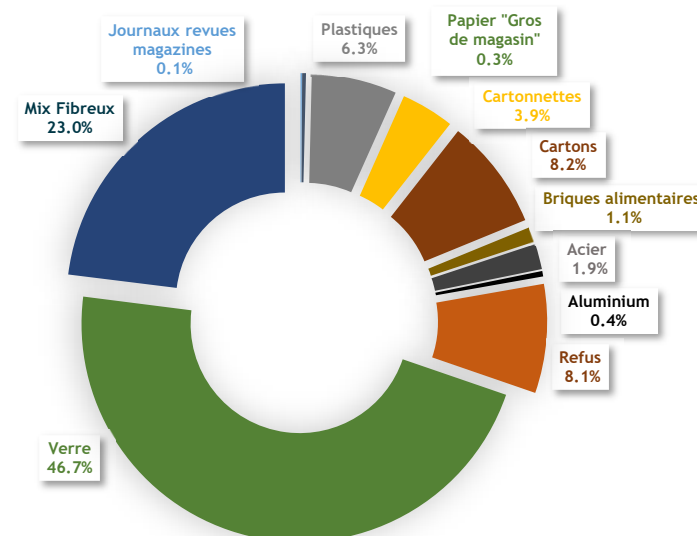


ZOOM SUR LES DÉCHETS RECYCLABLES

TAUX DE REFUS



COMPOSITION DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS RECYCLABLES



TRAITEMENT ET VALORISATION

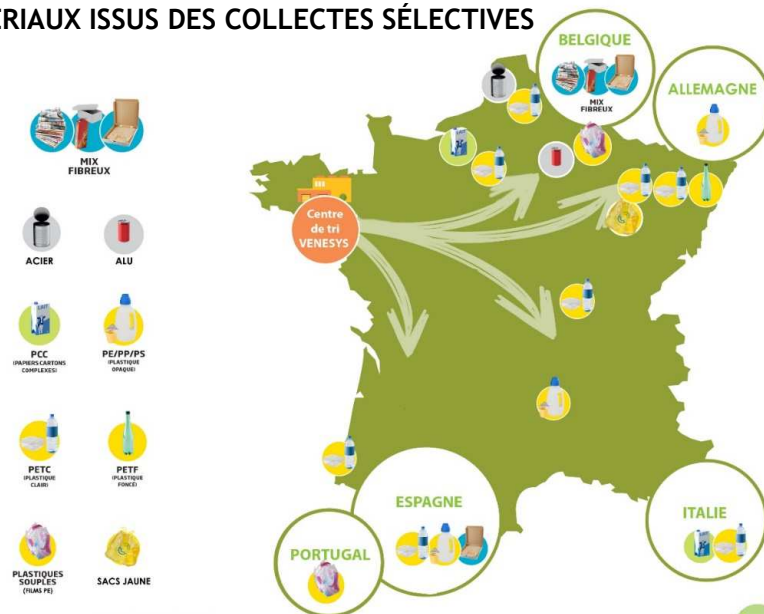
DÉCHETS MÉNAGERS

Implantée à côté du centre de tri, l'Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVEOR) a été mise en service en 2012 par le SYSEM. L'installation est dimensionnée pour traiter 53 000 tonnes d'ordures ménagères ou déchets similaires/an. Elle permet de réduire la quantité de déchets non valorisables destinés à l'enfouissement par la transformation de la matière organique. Cet équipement allie deux technologies de transformation : la méthanisation et le compostage. *Rapport annuel du Sysem en ligne sur www.sysem.fr*

DÉCHETS RECYCLABLES

Les déchets recyclables sont déchargés au centre de tri VENESYS du SYSEM (Zone du Prat - Vannes) pour y être séparés et conditionnés par matériau, pour ensuite être expédiés vers les centres de valorisation.

RÉPARTITION DES USINES OÙ SONT RECYCLÉS LES MATÉRIAUX ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

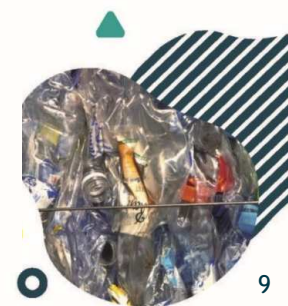


83% TAUX DE VALORISATION EN DÉCHÈTERIE

C'est le taux de valorisation des déchets collectés par la collectivité en déchèterie (hors gravats).

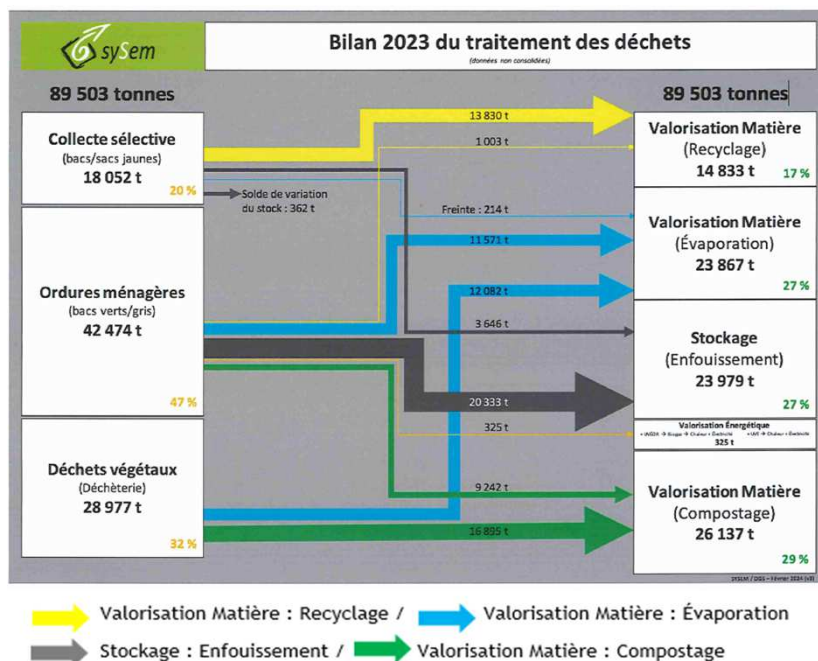
VALORISATION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

Végétaux	Compost
Béton, terre végétale	Réemploi
Bois, cartons, métaux, plâtre	Recyclage
Huile minérale, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques, piles, lampes-néons, pneus	Recyclage ou valorisation énergétique
Déchets dangereux et huiles alimentaires	Valorisation énergétique
Gravats et non valorisable	Enfouissement



73% TAUX DE VALORISATION MATIÈRE GLOBAL

C'est le taux de valorisation matière des déchets tous flux confondus.

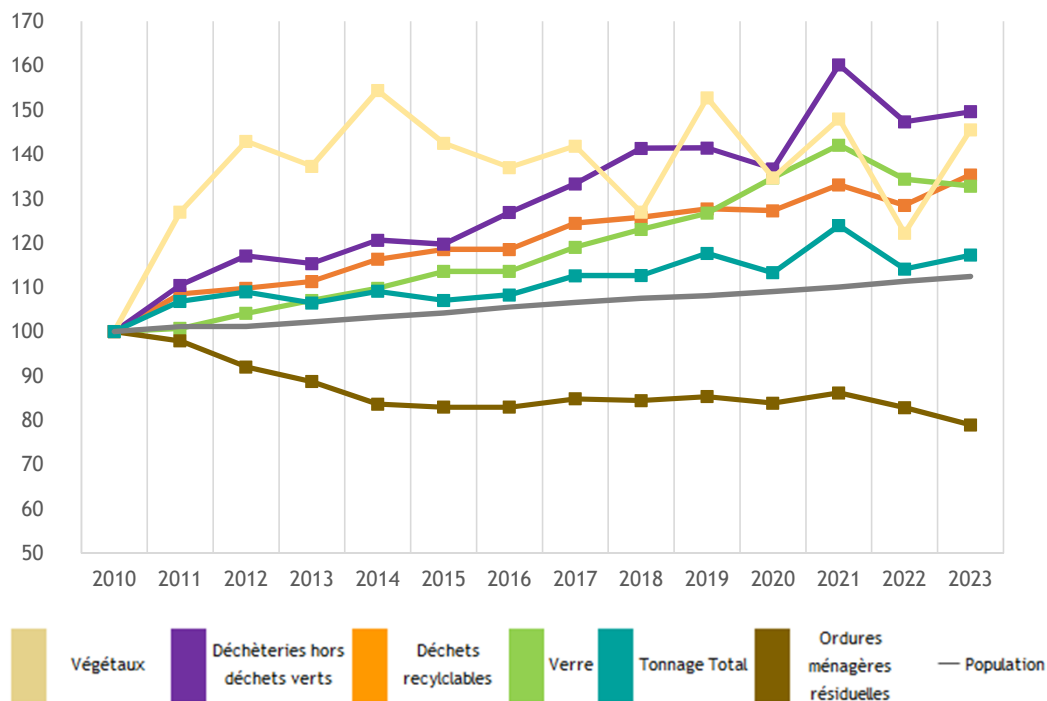


SENSIBILISATION A LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

FIN 2021, L'AGGLOMÉRATION A LANCÉ SON PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES, AVEC UN PROGRAMME D'ACTIONS SUR 6 ANS.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DES PRINCIPAUX TONNAGES, RAMENÉS SUR UNE BASE 100 EN 2010.



TRIER SES DÉCHETS, C'EST BIEN.
RÉDUIRE LEUR PRODUCTION À LA
SOURCE, C'EST ENCORE MIEUX !

MISE À DISPOSITION DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

2 584 COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS EN 2023

SOIT **29 228** FOYERS
ÉQUIPÉS



MISE À DISPOSITION DES COMPOSTEURS COLLECTIFS

LE COMPOSTAGE EN HABITAT COLLECTIF

13 résidences ou quartiers ont été équipés en 2023, portant à 122 le nombre de sites de compostages en pied d'immeubles.

LE COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT

46 établissements (scolaires, administrations, entreprises...) sont aujourd'hui équipés de dispositifs de compostage hors domicile. 3 nouveaux établissements ont été équipés en 2023.





MANIFESTATIONS ÉCO RESPONSABLES

En 2023, **296** manifestations ont bénéficié de la mise à disposition de matériels de collecte et de conseil sur la réduction et la gestion des déchets.

120 000

GOBELETS LOUÉS
SUR 31 MANIFESTATIONS.



40%

DES BOITES AUX
LETTRES
39 111 EQUIPÉES D'UN
STOP PUB

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

11 temps de sensibilisation
650 personnes sensibilisées



PARTICIPATION A LA SEMAINE
EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DE
DÉCHETS (SERD) :

80

PERSONNES SENSIBILISÉES

2 ateliers en médiathèque,
2 stands sur les marchés,
1 conférence Zéro Déchets

COMMUNICATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

2 844 élèves d'écoles primaires du territoire ont été sensibilisés à la thématiques des déchets.



VÉGÉTAUX BROYÉS

667 m³

154 usagers ont bénéficié
du service de broyage à
domicile en 2023.



REEMPLOI

Ouverture de la recyclerie des matériaux Mat'Low, portée par l'association EC-56.



4 permanences ont été organisées en déchèterie par Mat-Low

RÉEMPLOI DES VÉLOS

242 vélos

Les partenaires Répavélo,
Amisep et Acsomur
facilitent le réemploi des
vélos en leur donnant une
seconde vie.

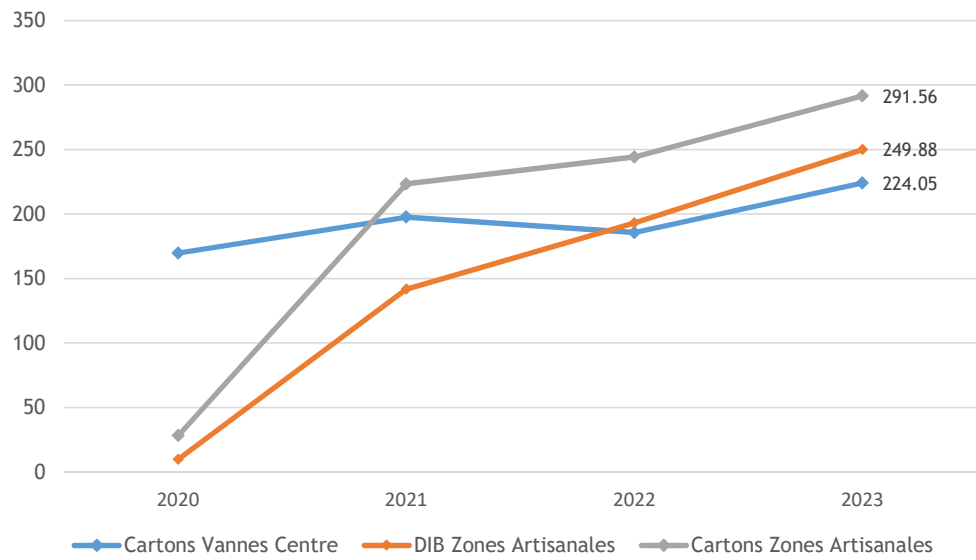


SERVICE AUX PROFESSIONNELS

L'AGGLOMERATION ASSURE LA COLLECTE DES CARTONS ET DES DÉCHETS NON VALORISABLES (DIB) DANS CERTAINES ZONES ARTISANALES.

UNE COLLECTE DES CARTONS DANS LE SECTEUR URBAIN EST EFFECTUÉE.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DES COLLECTES SPÉCIFIQUES DEPUIS 2020

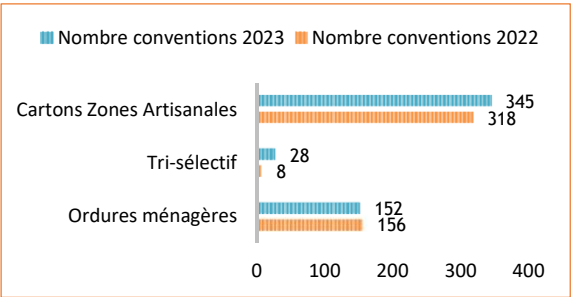


En 2023, la collecte des DIB a permis de détourner 250 tonnes de déchets ménagers. Celle des cartons, a quant à elle, permis de détourner 515 tonnes des déchets recyclables.

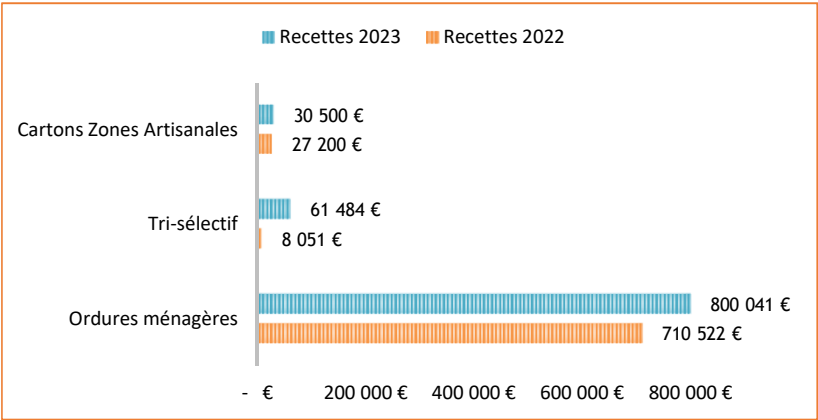
L'AGGLOMÉRATION PEUT PRENDRE EN CHARGE LA COLLECTE DES GROS PRODUCTEURS.

ELLE APPLIQUE ALORS UNE REDEVANCE AFIN DE RELIER LE SERVICE RENDU A LA FACTURE.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONVENTIONS ETABLIES



ÉVOLUTION DES RECETTES



INDICATEURS FINANCIERS

CE QU'IL FAUT RETENIR

En 2023, le budget total du service déchets s'élève à :

34 738 650 €

EN DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT

3 974 089 €

EN DEPENSES
D'INVESTISSEMENT

35 490 782 €

EN RECETTES DE
FONCTIONNEMENT

3 142 953 €

EN RECETTES
D'INVESTISSEMENT

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM correspond au montant prélevé auprès des contribuables pour financer le service.
Issu de modes de calculs différents selon les trois EPCI précédant la fusion, le taux 2023 varie selon les communes.
Une harmonisation progressive des taux de TEOM est effective depuis 2020 jusqu'en 2025.

COÛT DU SERVICE

Le coût du service calculé selon la méthode Compta-Coût.

	Ordures Ménagères Résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	Biodéchets	Déchets des professionnels	Total
Charges de structure	551 021 €	23 731 €	156 835 €	204 097 €	1 191 €	824 €	393 €	938 092 €
Communication	70 634 €	14 127 €	169 520 €	---	---	28 253 €	---	282 534 €
Prévention	150 370 €	34 417 €	120 460 €	147 136 €	---	---	---	452 383 €
Pré-collecte	792 977 €	184 223 €	522 039 €	---	---	24 610 €	2 419 €	1 526 268 €
Collecte	4 122 459 €	577 404 €	2 294 818 €	2 196 417 €	40 356 €	3 329 €	10 907 €	9 245 690 €
Transfert/Transport	25 088 €	8 295 €	4 543 €	1 406 810 €	---	---	---	1 444 736 €
Tri et conditionnement	---	---	2 373 784 €	---	---	---	---	2 373 784 €
Compostage	---	---	---	675 101 €	---	---	---	675 101 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	396 776 €	---	---	---	396 776 €
Traitement de déchets non dangereux - vente de produits et d'énergie	13 584 943 €	---	---	2 095 232 €	---	---	---	15 680 175 €
TOTAL CHARGES	19 297 492 €	842 197 €	5 641 999 €	7 121 569 €	41 547 €	57 016 €	13 719 €	33 015 539 €
Matériaux	---	242 110 €	830 171 €	235 386 €	---	---	122 477 €	1 430 144 €
Autres produits	2 005 €	1 165 €	1 812 €	17 945 €	---	---	10 €	22 937 €
Tous soutiens des sociétés agréées	10 918 €	105 887 €	2 001 655 €	263 488 €	---	---	---	2 381 948 €
Reprises des subventions d'investissement	25 986 €	3 289 €	23 204 €	55 518 €	---	314 €	117 €	108 488 €
Subventions de fonctionnement	4 661 €	530 €	3 552 €	---	- €	---	75 €	8 818 €
TOTAL PRODUITS	43 570 €	352 981 €	2 860 394 €	572 337 €	60 €	314 €	122 679 €	3 952 335 €
TVA acquittée	691 981 €	38 540 €	262 576 €	347 861 €	- €	5 219 €	9 633 €	2 084 605 €
TEOM	30 155 175 €	---	---	---	---	---	---	30 155 175 €
Redevance Spéciale	777 094 €	---	---	---	---	---	---	777 094 €
Facturation à l'usager	14 174 €	---	---	325 124 €	---	---	30 700 €	369 998 €
TOTAL REDEVANCE ET FACTURATION USAGERS	791 268 €							
Couts annuels								
Cout aidé HT	19 253 922 €	489 216 €	2 781 605 €	6 549 232 €	41 487 €	56 702 €	108 768 €	29 063 204 €
Cout aidé TTC	20 679 994 €	527 756 €	3 044 181 €	6 549 232 €	43 631 €	61 921 €	106 767 €	31 302 267 €
Cout par habitant								
Cout aidé HT	108 €	3 €	16 €	37 €	0.2 €	57 €	1 €	163 €
Cout aidé TTC	116 €	3 €	17 €	39 €	0.2 €	62 €	1 €	175 €
Cout par tonne								
Cout aidé HT	567 €	50 €	260 €	140 €	466 €	8 100 €	212 €	285 €
Cout aidé TTC	610 €	54 €	285 €	147 €	490 €	8 846 €	207 €	306 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	Evolution /2022
Charges à caractère général	7 492 660 €	13.8%
dont carburant	905 038 €	8.2%
dont contrat déchetterie	4 664 763 €	23.1%
dont autres contrats (lavage conteneurs, pneumatiques...)	605 039 €	50.2%
dont pièces détachées et réparations	501 969 €	-10.5%
dont communication et prévention	127 439 €	-14.4%
dont autres charges	688 412 €	-13.1%
Charges de personnel	7 093 860 €	7.4%
dont frais généraux refacturés au service déchets	554 672 €	-1.7%
Remboursement TEOM	11 745 €	-9.2%
Dépenses imprévues	0 €	
Autres charges de gestion courante	17 422 663 €	2.5%
dont SYSEM	18 071 000 €	6.7%
dont subventions	55 000 €	
Charges financières	39 882 €	-8.6%
Charges exceptionnelles	6 291 €	-36.4%
Amortissement	2 671 549 €	-19.6%
Autres opérations d'ordre	0 €*	
TOTAL	34 738 650 €	3.5%

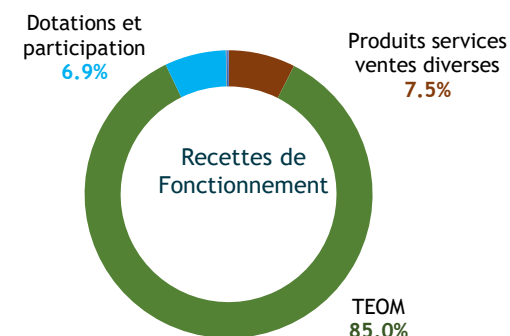
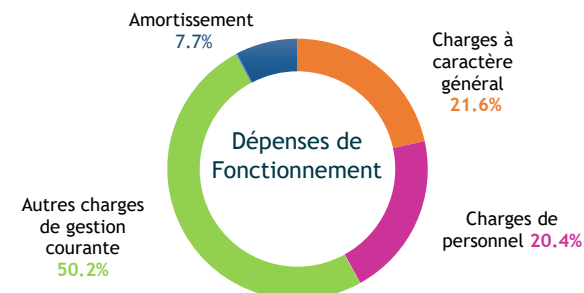
*pas d'opérations d'ordre effectuées en 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	Evolution /2022
Produits services ventes diverses	2 655 230 €	-28.7%
dont déchèteries	866 653 €	225.0%
dont vente matériaux	1 442 843 €	-4.2%
dont redevance spéciale	278 731 €	-58.0%
dont autres recettes	67 003 €	-94.8%
Atténuation de charges/produits	124 512 €	142.6%
TEOM	30 165 290 €	20.5%
Dotations et participation	2 439 111 €	20.9%
dont soutiens éco-organismes, subventions	2 439 111 €	20.9%
Produits exceptionnels	8 516 €	-99.2%
dont cessions	2 127 €	-99.8%
Opérations d'ordre	98 123 €	-0.4%
TOTAL	35 490 782 €	11.2%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	Evolution /2022
Immobilisations incorporelles	3 551 €	52.2%
dont frais d'insertion	3 551 €	
dont logiciel	0 €	100.0%
dont études	0 €	
Fond de concours (déchèterie/SYSEM)	0 €	
Immobilisations corporelles	3 751 270 €	138.6%
dont acquisition de terrain	0 €	
dont matériel roulant	1 815 781 €	1088.8%
dont autres travaux et acquisitions	0 €	
dont conteneurs, semi enterrés, enterrés	812 726 €	4.9%
dont bacs	595 988 €	131.1%
dont composteurs	127 782 €	
dont déchèteries	127 782 €	34.7%
Emprunt	240 360 €	0.6%
Immobilisations en cours	121 145 €	-985.8%
dont autres	0 €	1620.7%
Opérations d'ordre	98 123 €	-0.4%
TOTAL	3 974 089 €	96.7%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	Evolution /2022
FCTVA	139 389 €	42.0%
Excédent de fonctionnement capitalisés	0 €	
Emprunt		
Subvention perçue	-19 914 €	
Produits de cession d'immo.	-28 000 €	
Amortissement	1 224 295 €	36.8%
Autres opérations d'ordre	-29 456 €	
TOTAL	3 142 953 €	-14.0%

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR PRINCIPAUX POSTES



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

CA 2023 : 752 132 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

CA 2023 : - 831 136 €

SOLDE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT :

CA 2023 : - 79 004 €

INDICATEURS FINANCIERS *SUITE...*

ENTITÉ	PRESTATION	MONTANT HT PERCU SUR EXERCICE 2023
RECETTE MATERIAUX		1 462 978 €
VERALLIA	Recettes Verre (collecte sélective) Option Filières	242 110 €
VALORPLAST	Recettes Plastiques (collecte sélective) Option Filières	528 429 €
REVIPAC	Recette PCC Option Filières	3 340 €
VEOLIA PROPRETE (NETRA)	Recette Alu Option Filières	47 395 €
SYSEM	JRM (1.11) GDM (1.02)	156 515 €
ARCELOR Mittal	Recettes acier (collecte sélective) Option Filières	98 380 €
AFM	Recettes vente métaux déchèteries Option fédération	231 268 €
SUEZ	Recettes Cartons déchèteries et centre- ville de Vannes Option Fédération	155 541 €
SOUTIEN ECO ORGANISMES		2 434 515 €
ECO EMBALLAGES CITEO	Soutiens déchets d’emballages	2 076 200 €
ECO FOLIO CITEO	Soutiens papiers	0 €
ECOTLC	Soutien	0 €
ECO MOBILIER / ECO MAISON	Soutiens déchets d’éléments d’ameublement	176 185 €
OCAD3E	Soutiens déchets d’équipements électriques et électroniques (versements SYSEM)	182 130 €
ECO DDS	Soutiens déchets diffus spécifiques	0 €
SUBVENTIONS		5 190 €
AQTA	Subvention Etude PSE	5 190 €

ENTITÉ		ENTREPRISE	MONTANT HT RÉGLÉ SUR EXERCICE 2023
DEPENSES			8 454 134 €
Fourniture de carburants (GO, AdBlue, GNV, GNR)		COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST (Loch, déchèterie Arradon)	4 022 €
		LECLERC	796 823 €
		CASINO (Rhuys)	128 821 €
		ENDESA ENERGIA (GNV)	47 410 €
Fourniture et maintenance de pneumatiques		JAHIER PNEU	126 116 €
Fourniture de bacs individuels		CONTENUR	472 228 €
Fourniture de composteurs		QUADRIA	124 072 €
Fourniture de conteneurs enterrés et semi-enterrés		TEMACO (SULO)	279 422 €
		ASTECH	340 156 €
Travaux de mise en place d’enterrés		PIGEON TP	236 802 €
Fourniture de colonnes aériennes d'apport volontaire PEHD		SULO-ASTECH (UGAP 2023)	75 397 €
Collecte sélective verre ex-secteur loc’h		SUEZ	20 746 €
Collecte AV de renfort secteur Ex-Vannes Agglo		SUEZ	21 310 €
Collecte selective verre/multi - renfort estival		SUEZ	23 024 €
Lavages des bacs collectifs, conteneurs d’apport volontaire		MINERIS	308 839 €
Collecte et traitement des déchets de déchèteries	Sécurité déchèteries	SECURITAS	29 444 €
	Lot 1 Gardiennage, mise à disposition de bennes et transport, gestion Plateforme Verre Bonnervo	COVED	1 953 307 €
	Collecte et traitement du plâtre	VEOLIA	114 900 €
	Traitement du bois	VEOLIA - ECOSYS	236 803 €
	Traitement des végétaux	SYSEM	387 721 €
	Traitement des gravats	CHARIER CM	135 411 €
	Amiante -traitement	CHARIER CM	34 873 €
	Traitement des non valorisables +bois (dont TGAP)	SECHE (ECOSITE)	2 021 062 €
	Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques - location contenants	TRIADIS SERVICE	515 977 €
	Location local gardien (Saint Gildas de Rhuys)	ALGECO	9 852 €
Fourniture de caissons/benne/armoire dds de déchèteries : Caisson et cuve à huile minérale		ACSM/ AGECE : NON VRC Conteneur et AGEC	9 596 €

2023, FAITS MARQUANTS

2



3



1

Communication en Porte à Porte sur le passage en Extension des consignes de Tri depuis le 02 Janvier 2023 (+ de 3 400 foyers sensibilisés)

2

Suppression des bacs collectifs 1000L du secteur Rhuys et mise en place de bacs individuels : + de 7 100 bacs distribués

3

Diminution des fréquences de collectes sur le secteur Rhuys à partir d'Octobre 2023, harmonisation des fréquences de collecte de la Presqu'île de Rhuys avec le reste du territoire (1 collecte des OMR hebdo et 1 collecte tous les 15 jours pour le Tri)

5



7



4

Etude de la mise en place d'un contrôle d'accès avec barrière sur la déchèterie d'Arradon et validation du matériel à mettre en place

5

Expérimentation de différents outils de tri à la source des biodéchets sur la commune de Saint-Avé

6

Lancement de la Maîtrise d'Oeuvre pour la réhabilitation de la déchèterie de Tohannic

7

Expérimentation d'une collecte séparée des huîtres pendant la Semaine du Golfe et pendant les fêtes de fin d'année

9



11



8

2^{ème} année du Plan Local Pour la Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA)

9

Mise en place de nouvelles filières de tri séparé dans les déchèteries : Articles de Sports et Loisirs, Jouets, Menuiseries, Articles de bricolage et jardinage

10

Développement de la collecte des cartons et des déchets industriels banaux dans les Zones d'Activités

11

Mise en place d'une convention et d'une facturation pour la collecte des cartons 'en vrac' sur le centre-ville de Vannes

PERSPECTIVES 2024

LES ACTIONS PRINCIPALES À SUIVRE PORTENT SUR :

- Mise en place du contrôle d'accès sur la déchèterie d'Arradon
- Travaux de réhabilitation de la déchèterie de Tohannic
- Lancement des études pour la construction des futures déchèteries d'Elven et de Rhuys
- Etude de la collecte des déchets ménagers en C0,5
- Déploiement des outils de tri à la source des biodéchets sur l'ensemble du territoire et notamment en milieu urbain
- Remplacement des cuves des conteneurs enterrés du centre-ville de Vannes et densification des points de collecte
- Etude de la mise en place du contrôle d'accès pour l'ensemble des déchèteries
- Déploiement de la REP PMCB sur l'ensemble des déchèteries
- Etude des travaux d'extension des Centres d'Exploitation de Theix-Noyalo et de Sarzeau



**Golfe du Morbihan -
Vannes agglomération**

Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex
02 97 68 14 24